Royaume du Maroc

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime

Département de la Pêche Maritime

Annexe 1

المملكة المغربية

وزارة الفلاحة والصيد البحري

قطاع الصيد البحري

DECLARATION DE CAPTURES

(Article 1 de la Décision n°005/10 du 23 avril 2010)

Référence des mesures de conservation et de gestion applicables : DAHIR N° 1-73-255 du 23 NOVEMBRE 1973 TEL QUE MODIFIE ET COMPLETE

DECLARATION DE CAPTURES NUMERO :	DATE DE DECLARATION :
DELEGATION DES PECHES MARITIMES DE :	SOCIETE / ARMATEUR :

NAVIRE DE PECHE / ACTIVITE

Nom du navire	Numéro d'immatriculation	Date de débarquement	Type de pêche	Port d'immatriculation	Port de débarquement
N° de licence de pêche	Date limite de validité de la licence de pêche	Marée du au	Type de transformation autorisée à bord	Indicatif d'appel (le cas échéant) Numéro Lioyd's/OMI (le cas échéant)	N° Inmarsat, Fax, Tel, adresse électronique (le cas échéant)

CAPTURES

Espèce	Zones de pêche	Poids vif estimé (Kg)	Poids à débarquer estimé (Kg)	Poids débarqué vérifié (Kg) (le cas échéant) (1)